

DOSSIER DE CANDIDATURE « ARGENT DE POCHE »

A retourner avant le **10 juin 2026**
en mairie ou par mail à : accueil.mairie@erbray.fr

NOM : Prénom :

Motivations : (en deux, trois lignes)

Je candidate pour les missions suivantes : (cochez les deux cases si pas de préférence)

- Espaces verts du **6 au 10 juillet 2026** (5 missions consécutives)
- Entretien des locaux scolaires et périscolaires du **6 au 10 juillet 2026** (5 missions consécutives)

Pièces justificatives à fournir :

En plus du présent dossier qui devra être remis complété et signé, le candidat devra produire les pièces justificatives suivantes :

- Photocopie d'une pièce d'identité du participant
- Photocopie de l'attestation d'assuré social
- Attestation d'assurance Responsabilité Civile
- Justificatif de domicile
- RIB au nom du jeune ou du représentant légal¹

¹ Dans ce cas, merci de bien vouloir compléter « l'autorisation de versement d'indemnités sur le compte du représentant légal »

FICHE D'INSCRIPTION INITIALE

Identité du candidat :

Nom : Prénom :

Sexe : F M

Date de naissance :/...../..... Lieu :

Adresse :

Adresse mail :


 Domicile : Portable :

Situation : Collégien(ne) Lycéen(ne) Autres (précisez):

Etablissement fréquenté : Classe :

Responsable légal : Mère Père Autres (précisez):

Nom : Prénom :

 Portable : Travail :

Personne à prévenir en cas d'urgence (si différente responsable légal) :

.....

.....

Cadre réservé à l'administration

Service d'affectation : Nom du tuteur :

Semaine : Du au 2026

Je soussigné(e) tuteur(trice) de

certifie qu'il (elle) a réalisé missions au sein du service

Date : Signature :

AUTORISATION PARENTALE²

Madame, Monsieur,....., en qualité de tuteur légal,

après avoir pris connaissance des points suivants :

- La collectivité ne sera en aucun cas réputée employeur des jeunes participants à l'opération «Argent de poche». En aucun cas la bourse versée pour la participation à l'activité «Argent de poche» ne pourra avoir équivalence de salaire ;
- Les jeunes entrant dans le dispositif devront bénéficier d'une couverture sociale en leur nom ou sous couvert de leur tuteur. Une attestation apportant la preuve de la présente couverture sociale sera demandée lors de l'inscription du jeune dans l'opération. Si le jeune est amené à se blesser lui-même, soit au cours de l'activité, soit au cours du trajet, les frais inhérents aux dommages corporels seront pris en compte par son propre régime de couverture sociale ;
- La collectivité s'engage à souscrire un contrat d'assurance «Responsabilité Civile» lié à cette activité couvrant l'ensemble des dommages pouvant être occasionnés et accidents pouvant survenir à un tiers dans le cadre du déroulement des activités. Tous les participants sont tiers, les uns par rapport aux autres ;
- Pour effectuer certaines missions, des déplacements peuvent être nécessaires, dans ce cas le tuteur utilisera un véhicule de service de la collectivité ;
- Ainsi que la Charte d'engagement à laquelle le jeune candidat s'engage ;

AUTORISE

Nom : Prénom :

à participer au dispositif « argent de poche »

AUTORISATION DROIT A L'IMAGE (OBLIGATOIRE)

Dans le cadre des missions «Argent de Poche», des photos ou des reportages peuvent être réalisés. Ces supports sont susceptibles d'être utilisés pour faire connaître les activités effectuées sur la commune d'Erbray et non à des fins commerciales.

J'autorise les prises de vue

Je refuse les prises de vue

Fait à :, le / /

Signature précédée de la mention «Lu et approuvé»

² A remplir et signer obligatoirement par le(s) parent(s) ou le tuteur légal

CHARTRE D'ENGAGEMENT dispositif « argent de poche »

Ce contrat est un engagement réciproque entre le participant et la commune. Le participant s'engage à respecter les règles énoncées ci-dessous. La commune s'engage à accueillir le participant dans un environnement de travail avec des tâches précises à accomplir contre une gratification.

Lisez-le attentivement avant de la signer.

Concernant la périodicité de l'activité

- L'activité «Argent de poche» se déroule pendant les vacances scolaires dans la limite d'un travail en demi-journée (3h30 maximum) avec une pause obligatoire.

Concernant la ponctualité

- J'arrive à l'heure précise au point de rendez-vous. Toute personne arrivant après le démarrage de l'activité ne sera pas acceptée à y participer.
- Je m'engage à participer aux missions sur la totalité du temps d'activité et de ce fait à ne pas quitter le lieu de l'activité avant l'horaire prévu, y compris pendant le temps de pause.
- Je préviens la mairie en cas d'absence.

Concernant la réalisation des activités

- Les travaux qui me sont confiés peuvent être salissants. De ce fait, il est de ma responsabilité de me présenter avec des vêtements et des chaussures adaptés à la nature des activités auxquelles je participerai.
- Etant indemnisé pour une tâche à laquelle je dois pouvoir me consacrer pleinement pendant toute la durée de la mission, l'usage des téléphones portables est strictement interdit durant les activités. En conséquence, les téléphones portables devront être, à minima, placés sur répondeur.

Concernant la qualité des tâches effectuées et le comportement pendant les missions

1. Je m'engage à réaliser correctement les tâches qui me sont confiées.
2. Je respecte et j'applique les consignes qui me sont données par les encadrants.
3. Je reste courtois et poli avec mon entourage, c'est-à-dire avec les encadrants, les usagers de la collectivité mais également envers les autres participants au chantier.
4. Je prends soin du matériel qu'on me confie. Si nécessaire, je le lave et le range à l'issue du chantier. Je le remets à l'encadrant à la fin du chantier.

Sanctions appliquées en cas de non- respect des points énoncés précédemment

Exclusion temporaire du dispositif « argent de poche »	Non-respect d'un des quatre items cités ci-dessus
Exclusion définitive du dispositif « argent de poche »	Non-respect de deux des quatre items cités ci-dessus
Non indemnisation de la mission	Non-respect des quatre items cités ci-dessus

Indemnisation de la mission

- Toute réalisation satisfaisante d'une mission entraîne le versement d'une indemnité. Cette indemnité est fixée à 15€ par mission (ce qui correspond à une ½ journée de travail).

J'atteste avoir pris connaissance du présent règlement et m'engage à le respecter sous peine d'application des sanctions qui y sont énoncées.

Fait à, le

(Noms et signatures, précédés de la mention « Lu et approuvé »)

Le participant

Le représentant légal

La collectivité

L'encadrant / tuteur

**AUTORISATION DE VERSEMENT D'INDEMNITES
SUR LE COMPTE DU REPRESENTANT LEGAL³**

Je soussigné(e), autorise la Mairie d'Erbray à verser la totalité de mes indemnités liées aux missions que j'ai effectuées dans le cadre de l'opération « argent de poche », sur le compte bancaire de mon représentant légal M./Mme

Fait à, le

Signature du candidat
précédée de la mention « Lu et approuvé »

Signature du représentant légal
précédée de la mention « Lu et approuvé »

³ A remplir uniquement dans le cas où le jeune n'est pas titulaire d'un compte bancaire ou postal ou d'un livret